

Les troubles Dys en milieu professionnel



Qu'est-ce que c'est ?

Les troubles « Dys » sont des **troubles spécifiques et durables du langage et des apprentissages**, d'origine neurodéveloppementale, sans lien avec le niveau intellectuel.

Ils altèrent certaines fonctions cognitives (langage oral, lecture, écriture, coordination, raisonnement) mais la compréhension globale et les compétences demeurent intactes.

Les troubles Dys sont **chroniques mais compensables** avec des outils adaptés.

Principaux troubles Dys :

Dyslexie / Dysorthographe → lecture et écriture.

Dysphasie → expression et compréhension du langage oral.

Dyspraxie / TDC → coordination motrice, gestes, spatialisation.

Dyscalculie → logique, calculs, raisonnement mathématique.

Dysgraphie → écriture lente, douloureuse ou illisible.

Signes de repérage (observables et non systématiques)

- **Lecture ou écriture lente avec erreurs fréquentes**, nécessitant plus de temps pour produire ou relire un document (dyslexie – dysorthographe).
- **Prise de notes difficile** et écrits professionnels incomplets, avec **oublis d'informations** ou reformulations imprécises (dyslexie – dysorthographe – dysphasie).
- Besoin de **consignes très explicites ou répétées**, difficultés lorsque les consignes sont longues, complexes ou implicites (dyslexie – dysphasie – dyspraxie).
- **Coordination motrice fine laborieuse**, rendant difficiles l'usage d'outils, la manipulation de documents ou le classement (dyspraxie).
- **Confusion dans l'espace ou dans le temps**, entraînant désorganisation, erreurs de repérage ou **priorisation difficile** (dyspraxie – dyslexie).
- **Difficultés avec les chiffres**, conversions ou calculs simples, erreurs dans les quantités, délais ou budgets (dyscalculie).
- Difficulté à **suivre ou restituer une séquence d'étapes**, avec oublis dans les procédures ou **perte du fil** lorsque plusieurs informations arrivent rapidement (dyspraxie – dyslexie – dysphasie).
- Baisse de précision ou augmentation des **erreurs sous pression**, surtout dans les tâches rapides, minutieuses ou nécessitant copie fidèle (dyspraxie – dyslexie – dysorthographe – dyscalculie).

Chiffres clés

- ✿ Environ 6 à 8 % de la population est concernée⁽¹⁾
- ✿ 40 % présentent plusieurs troubles associés⁽²⁾
- ✿ Moins de 1 adulte Dys sur 2 bénéficie d'aménagement en emploi⁽³⁾

(1) Fédération française des DYS (FFDYS), INSERM « Les troubles Dys », 2022

(2) HAS, « Troubles spécifiques du langage et des apprentissages : repérage et accompagnement, 2018.

(3) Agefiph, Baromètre, 2021



Points d'attention

- ✿ Méconnaissance du trouble et confusions avec un manque de rigueur
- ✿ Fatigabilité liée à la suradaptation permanente
- ✿ Difficultés d'expression écrite ou de relecture
- ✿ Stress face aux tâches administratives
- ✿ Baisse d'estime de soi due aux erreurs répétées

Points d'appui

- ✿ Intelligence pratique et sens de l'observation
- ✿ Créativité et pensée visuelle
- ✿ Intuition, sens du concret et Capacité à travailler avec des outils numériques
- ✿ Bonne mémoire visuelle et capacité d'adaptation
- ✿ Motivation forte et engagement sur les sujets importants pour eux
- ✿ Organisation originale pour gérer le travail
- ✿ Persévérance et détermination
- ✿ Capacité à trouver des stratégies pour contourner les obstacles
- ✿ Sensibilité et empathie, capacité à soutenir

Accompagner une personne Dys en milieu professionnel

- Identifier les besoins fonctionnels réels liés au trouble
- Traduire ces besoins en aménagements concrets et proportionnés
- Sensibiliser le collectif sur la diversité cognitive
- Suivre la mise en place et l'usage des outils de compensation
- Garantir un cadre clair, dédramatisé et bienveillant autour du salarié

Outils

- ➔ Correcteurs orthographiques et logiciels de dictée vocale
- ➔ Logiciels de synthèse vocale / lecture à voix haute
- ➔ Outils de mind mapping pour organiser les idées
- ➔ Applications de planification visuelle et rappels automatiques
- ➔ Clavier ergonomique, tablette ou dictaphone selon les besoins

Aménagements préconisés

- ✓ Temps supplémentaire pour lecture, écriture ou calcul
- ✓ Transmission orale et écrite des consignes
- ✓ Relecture ou aide ponctuelle sur les écrits sensibles
- ✓ Réduction des tâches de relecture ou de saisie répétitive
- ✓ Environnement calme et tolérant aux erreurs de forme

Privilégier :

- ✓ Les consignes claires, explicites et séquencées
- ✓ Les feedbacks oraux réguliers
- ✓ La mise en avant des forces cognitives (créativité, intuition)
- ✓ Une posture patiente et non jugeante sur les erreurs de forme
- ✓ Une culture d'équipe axée sur le fond, pas sur la forme



Parties prenantes et rôles internes à l'entreprise :

- **Le salarié concerné** : acteur central porteur de son projet d'adaptation.
- **Le référent handicap (ou service RH selon l'organisation de l'entreprise)** : pilote interne de la politique handicap qui coordonne les aménagements.
- **Le service RH** : en appui administratif, juridique et organisationnel. Il est en charge du pilotage interne et de la coordination des aménagements en cas d'absence de référent handicap dans l'entreprise.
- **Le manager de proximité** : rôle clé dans l'ajustement des aménagements / tâches et garant de l'inclusion et d'un cadre respectueux de travail.
- **Un tuteur ou référent identifié** : repère stable favorisant la communication et la compréhension.
- **Le collectif de travail** : facteur déterminant d'inclusion qui doit être accompagné et sensibilisé (en fonction des caractéristiques du trouble - surtout équipe de proximité - équipe élargie en fonction de la fréquence et modalités de travail ensemble).
- **La médecine du travail** : identifie les impacts fonctionnels et valide les aménagements.

Ressources externes :

- **Cap Emploi** : accompagnement spécialisé sur le maintien en emploi et la compensation du handicap.
- **Orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes** : appui clinique et psychoéducation.
- **Associations spécialisées** : FFDYS³, Dyspraxique mais Fantastique, APEDADYS⁴, Dyspraxie France Dys (DFD), Dyslexie France.
- **Agefiph⁽¹⁾ / FIPHFP⁽²⁾** : financement d'aides techniques, humaines ou organisationnelles.
- **Prestataires externes spécialisés** : Orthophonistes et ergothérapeutes adultes, Psychologues du travail et neuropsychologues, Coachs spécialisés Dys, Associations spécialisées Dys, Groupes inter-entreprises, communautés de pratiques, groupes de pairs (Volet entreprise et salariés Dys)

(1) Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées

(2) Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique

(3) Fédération Française des Dys

(4) Association des Parents d'Enfants et d'Adultes Dys

